Le doyen des coopérants canadiens encore et toujours à l'oeuvre

Extrait d'un article de Raymond Grenier, publié dans Directions du développement, magazine de la coopération Canada—Tiers-Monde, juin-juillet 1978.

Doyen des coopérants canadiens encore à l'oeuvre, universitaire et homme d'action, M. Louis Bérubé est de ceux à qui le sort des déshérités — que ce soit dans leur propre pays ou dans le tiers monde — interdit toute véritable retraite. Il ne lui suffit pas de protester contre la condition des économiquement faibles, il lui faut aussi faire quelque chose pour eux.

M. Bérubé a 80 ans.

Il vient d'accomplir, pour le Service administratif canadien outre-mer, deux missions de conseiller économique au Nicaragua pour le développement d'une coopérative d'habitation.

Mais c'est quelque vingt ans plus tôt, en 1956, qu'il entreprenait sa première mission de coopération technique pour le compte de ce qui s'appelait, au ministère canadien du Commerce et de l'Industrie, l'International Economic and Technical Co-operation Division, petit service qui est l'ancêtre déjà lointain de l'Agence canadienne de développement international.

Et il participe actuellement à d'autres projets d'assistance technique.

Pour honorer ses états de service, l'Université d'Ottawa lui décernait, il y a déjà huit ans, un doctorat en sciences sociales.

De la coopération au Canada...

Lorsque le Canada fit appel à lui, une première fois, pour apporter une aide technique à l'industrie de la pêche au Cambodge, M. Bérubé travaillait depuis 1922 à relever la condition de la population rurale, et tout particulièrement celle des pêcheurs de la Gaspésie, d'abord en développant des coopératives et, à partir de 1938, en veillant à donner aux pêcheurs une meilleure formation technique.

...Diplômé de l'Université Laval en agriculture, il fut le premier boursier de la province de Québec à être envoyé à la nouvelle École des pêches de l'Université de Washington. Un cours sur le même sujet le conduit ensuite au Massachusetts Institute of Technology. Il étudie également la commercialisation des produits de la pêche. Il lui arrivera même de se faire la main dans une entreprise d'expor-



M. Louis Bérubé

tation de poisson. Il en profitera pour créer le premier entrepôt frigorifique de poisson de la Gaspésie.

Parmi les coopératives qu'il a contribué à établir, il en est une qui a célébré ses noces d'or en 1972: la Coopérative des pêcheurs de Carleton — la plus vieille coopérative de pêcheurs de tout le continent nord-américain. Il sera l'un des membres fondateurs des Pêcheurs-Unis du Québec, président de l'Association nationale des coopératives de pêcheurs du Canada...On ne saurait tout énumérer, M. Bérubé n'accumule pas les carrières, il les cumule.

...M. Bérubé possède, certes, une formation scientifique et une expérience pratique hors de pair, mais surtout le don d'être plus souvent qu'à son tour en avance sur les idées courantes... Aux uns il disait qu'il ne fallait pas confondre les coopératives avec la Saint-Vincent-de-Paul; aux autres, qu'il fallait développer en Gaspésie non pas uniquement la commercialisation du poisson salé mais aussi celle du poisson frais et congelé: à d'autres encore, qu'il fallait former des spécialistes et techniciens des pêches.

Dans ce dernier cas, le succès prit le nom d'École des pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dont M. Bérubé assuma, dès le début, en 1938, la direction des études... En 1948, M. Bérubé organisait et dirigeait, concurremment, à Grande-Rivière, une École des pêches de niveau technique.

...à la coopération dans le Tiers-Monde En 1958-1959, il redevient coopérant canadien, cette fois à Sri-Lanka (ex-Ceylan); puis voici la Malaisie, de 1963 à 1966.

Les tâches auxquelles il se consacre dans ces pays asiatiques: amélioration de la condition des pêcheurs, de leurs ports, de leurs méthodes, la commercialisation de leurs produits, sont dans la droite ligne de tout ce qu'il a entrepris et accompli au Canada. De nombreuses autres missions depuis l'Algérie jusqu'au Pérou, son séjour à l'ACDI comme conseiller spécial de 1969 à 1972 n'empêchent pas ce qui paraît être plusieurs carrières d'être, en réalité, d'un seul tenant.

Chez ce descendant d'un certain Damien Bérubé qui s'installa au Canada en 1686, la continuité est une compagne naturelle de l'entreprise et de l'audace. M. Louis Bérubé est le septième de douze en fants d'un cultivateur de Saint-Philippe-de-Méri (Québec) qui se fit défricheur dans la vallée de la Matapédia.

Encore aujourd'hui, il suffit d'observer le sourire malicieux et sagace dans les yeux et sur les lèvres pour comprendre que tant de persévérance ait réussi à maintenir le cap en tant d'endroits et si longtemps, quels qu'aient pu être les obstacles...

Non seulement il se coupe toute retraite, mais il ne désespère pas de voir certains projets qu'il a lancés depuis les années 60 se répandre dans les régions sous-développées du Canada aussi bien que dans le Tiers-Monde.

Le principal de ces projets est la création de sociétés d'État obligatoirement convertibles en coopératives pour la protection des économiquement faibles. L'étude détaillée de ce système est un des quelque 150 écrits qu'il a rédigés, dont plusieurs ont été publiés en traduction à l'étranger.

Cette étude, il en a fait don à la Malaisie.

Dans le cadre de son programme d'achat et de distribution gratuite de livres canadiens pour l'année 1977-1978, le Conseil des Arts du Canada a distribué récemment plus de 123 000 volumes d'une valeur globale de \$700 000. En tout, 476 organismes canadiens ont bénéficié de cette distribution: bibliothèques rurales, foyers pour personnes âgées, prisons, auberges de jeunesse sont parmi les bénéficiaires. Des livres ont aussi été distribués à l'étranger par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures.